



AGRF 2020

Togo Deal Room

September 9th, 2020, 12:30-13:30 (Central African Time)

1. Le Togo et son secteur agroalimentaire

2. Opportunités d'investissement dans des filières d'export
3. Présentation de 5 PME togolaises à fort potentiel
4. Questions & contacts clefs
5. Annexes

Le Togo est une porte d'entrée idéale pour les marchés ouest-africains



Bref aperçu

- ~57 000 km²
- ~7 millions habitants
- Capitale : Lomé
- Langue officielle : français
- Devise : **Franc CFA** (1 EUR = 656)

Le Gouvernement est fermement engagé à éradiquer la pauvreté : le taux de pauvreté a baissé de 61,7 % à 53,5 % entre 2006 et 2017

Gouvernance & Diplomatie

- Régime présidentiel et multipartite
- Climat politique stable
- Etat membre de la Francophonie
- Etat membre du Commonwealth

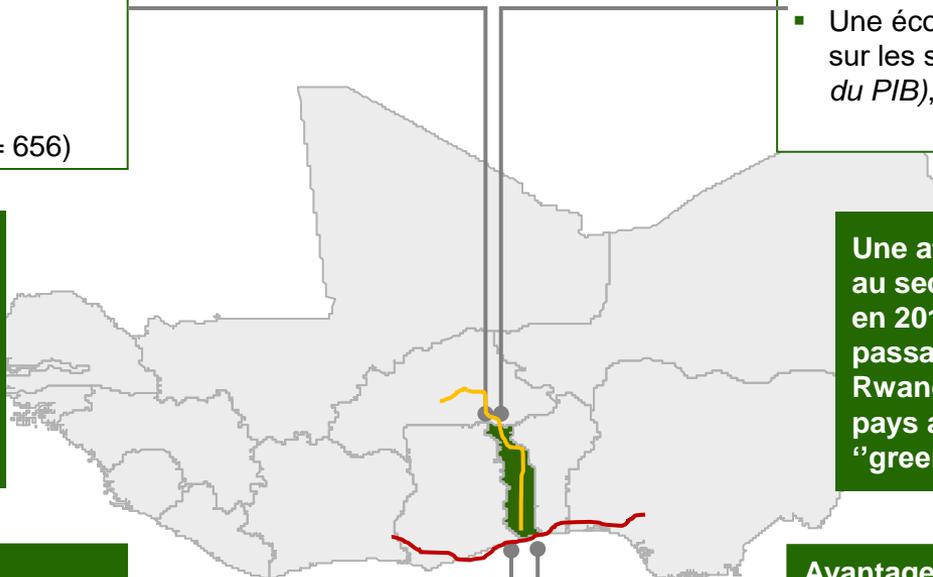
Indicateurs économiques

- PIB : ~2 900 Mds FCFA (~5 Mds USD)
- Une économie essentiellement basée sur les secteurs de l'agriculture (40% du PIB), des mines et du commerce

Une attention particulière portée au secteur privé : le pays a attiré en 2019 plus de 2 Mds USD d'IDE, passant à la 1^{ère} place devant le Rwanda dans le classement des pays ayant attiré le plus de "greenfield investment" en 2019

Avantages compétitifs

- 1^{er} exportateur de la CEDEAO de produits bio vers l'UE
- 3^{ème} réformateur mondial et 1^{er} africain au classement *Doing Business 2020*
- Un port exceptionnel avec une profondeur de 16,60 mètres, **le Port de Lomé est le seul port en eau profonde de la côte ouest africaine** 
- Un aéroport de classe internationale : présence du hub de ASKY Airlines 



— Nationale N1

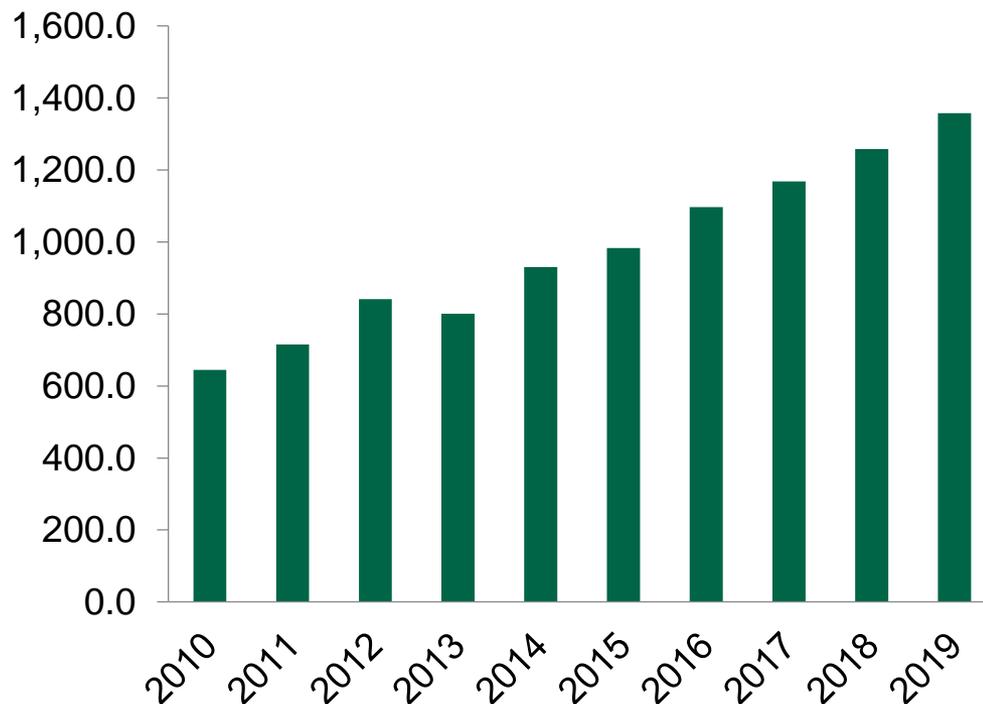
— Corridor logistique Abidjan-Lagos

Un secteur de l'agriculture en pleine accélération et au fort potentiel



PIB généré par l'agriculture du Togo

En Mds de
Francs CFA



Potentialités du secteur

- **Forte disponibilité en terres cultivables (38% de terres arables)**
- **Climat tropical propice aux cultures** avec une pluviométrie de 1000-1500 mm / an dans 3 régions du pays (Kara, Plateaux, Centrale)
- **Sols riches** prédisposés aux cultures (e.g. humus, fer)
- **Barrage hydroélectrique :** 172 Gwh par an
- **Télédensité :** 83%

De grands projets d'investissement public soutiennent cette accélération



OFFENSIVE 500 000 HA

- Aménagement de 500 000 hectares de terres
- Développement des chaînes de valeurs
- Création de 150 000 emplois directs et 240 000 emplois indirects

PÔLES DE TRANSFORMATION AGRICILES, INDUSTRIELS ET MANUFACTURIERS

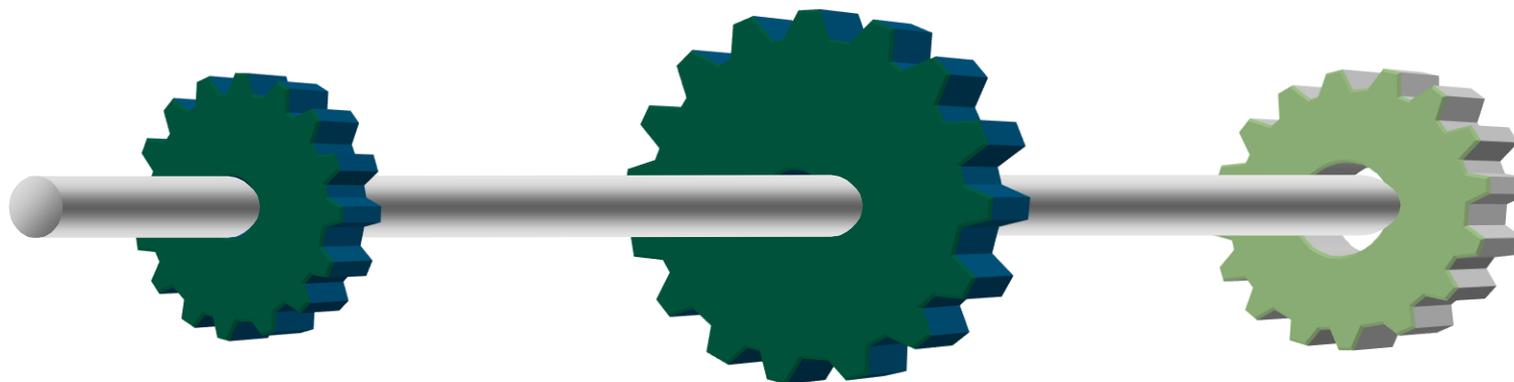
- Développer l'agriculture togolaise en augmentant son rendement à travers la mise en place de 10 agropoles, fédérant plusieurs activités agricoles et de transformation autour des filières hautement compétitives
- Développer la transformation agroalimentaire par la mise en place du parc industriel d'Adéticopé qui offre à présent une opportunité d'installation et de développement aux entreprises dans l'agroalimentaire

MECANISME INCITATIF DE FINANCEMENT AGRICOLE – MIFA

- Avec un capital de 20 millions de dollars, le mécanisme intervient dans la structuration des chaînes de valeur et l'intermédiation financière (*plus de 1.1 milliard de FCFA de crédits octroyés via les institutions partenaires*)
- Le MIFA facilite les activités des agrégateurs en les aidant dans l'identification et l'organisation des producteurs

- Un laboratoire de qualité de référence internationale est entrain d'être mis en place et facilitera la rapidité du traitement des analyses effectuées à Lomé

Un climat des affaires propice au développement des entreprises



▪ 1^{er} réformateur en Afrique

▪ 3^{ème} réformateur mondial

▪ Un bond de 40 places dans le classement mondial

6 indicateurs clés qui ont permis au Togo d'intégrer le top 5 des meilleurs réformateurs Doing Business au monde :

1. Facilité de démarrer son entreprise
2. Coût et délai de transfert de propriété
3. Obtention de Permis de construire
4. Raccordement à l'électricité
5. Paiement des taxes et impôts
6. Exécution des contrats

1. Le Togo et son secteur agroalimentaire

2. Opportunités d'investissement dans des filières d'export

3. Présentation de 5 PME togolaises à fort potentiel

4. Questions & contacts clefs

5. Annexes

Des filières agricoles attractives pour les investissements privés (1/2)



Filières	Informations générales	Opportunités pour investisseurs
Céréales et légumineuses	<ul style="list-style-type: none">• Céréales: excédents de +200 000 tonnes au global en 2019 , intégrant:<ul style="list-style-type: none">➤ un déficit structurel en riz de 18 540 tonnes➤ un excédent en maïs de 131 780 tonnes➤ une production de fonio à fort potentiel de développement au vu des qualités diététiques du produit• Légumineuses: excédent de 118 264 tonnes en haricot et 26 885 tonnes en arachide<ul style="list-style-type: none">➤ Investissements structurants en aménagements hydro-agricoles et infrastructures➤ Pesticides et autres intrants chimiques très peu utilisés	<ul style="list-style-type: none">• Installation d'usines de transformation• Promotion de filières biologiques• Possibilité d'investir dans le marché de gros et semis gros
Cultures de rente	<ul style="list-style-type: none">• 137 000 t de production de coton en 2018 avec un rendement moyen actuel de moins d'une tonne pour un potentiel de 2,5 t/ha• Croissance moyenne de 11% pour les cultures de rente• Cultures émergentes avec des potentiel de croissance élevés : karité, soja, anacarde, sésame, palmier à huile, noix de coco	<ul style="list-style-type: none">• Intégration de la filière coton: usines textile et confection• Mise en place d'unités de transformations: huileries/ provenderies• Développement des filières biologiques et obtention des labels éco-responsables

Des filières agricoles attractives pour les investissements privés (2/2)



Filières	Informations générales	Opportunités pour investisseurs
Racines et tubercules	<ul style="list-style-type: none">• Excédents: manioc (442 000 T), igname (231 000 T)• Disponibilité de potentiel patate douce et pomme de terre	<ul style="list-style-type: none">• Unités de production d'amidon et de farines panifiables
Fruits et légumes	<ul style="list-style-type: none">• Piment : 4 358 T)• Tomate : 13 348 T• Oignon : 4 577 T• Gombo : 1 616 T• Potentiel de production de mangue, ananas, papaye, etc.	<ul style="list-style-type: none">• Unités de production de jus et de confitures• Plateformes de traitement / conditionnement / distribution des produits
Animaux et poissons	<ul style="list-style-type: none">• 33 843 347 têtes d'animaux (77,7% volaille, 17,73% petits ruminants, 3,22% porcins, 1,35% bovins)• Couverture des besoins en produits carnés à 58 % et 29% pour les produits halieutiques• Maîtrise des principales épizooties• Interdiction d'importation du tilapia	<ul style="list-style-type: none">• Anciens ranch pouvant être réhabilités• Possibilité d'exploitation d'abattoirs



Investir dans la mangue au Togo



Produite dans toutes les régions à un volume annuel de près de 5000 T, la filière mangue pour l'exportation dispose de plusieurs variétés (*dont Keitt et Kent*) et d'une interprofession structurée. Ces conditions favorisent le développement de projets porteurs

Approvisionnement en mangues fraîches



- Les sociétés PEELCO Ltd, HPW Ag et HUG's (*respectivement allemande, suisse et française*) s'approvisionnent en mangues auprès des producteurs du Togo, lesquelles mangues sont transformées dans leurs usines au Ghana et au Togo
- Une garantie de la disposition de la matière première favorisée par une organisation des producteurs, un accompagnement technique et financier sont des conditions mises en place pour permettre aux sociétés de transformation de s'approvisionner

Installation d'une usine de conditionnement



- L'installation d'une unité de conditionnement sera un atout pour accroître le volume d'exportation car les besoins en conservation des mangues fraîches sont très importants

Installation d'une usine de transformation



- Une société qui opère dans la transformation de mangues pourra installer son usine de transformation au Togo
- L'Etat garantira la sécurisation foncière et accompagnera l'entreprise dans le processus de contractualisation avec les producteurs



Investir dans l'anacarde au Togo



Le Togo réunit les conditions nécessaires pour accompagner un investisseur à installer une unité de transformation de cajou d'une capacité annuelle pouvant aller jusqu'à 10 000 T

Une garantie d'approvisionnement constant en matières premières



- **Le Togo a enregistré un volume de production de 22 000 T de cajou en 2019**, avec un rendement de 400 kg/Ha
- **Le gouvernement togolais a sécurisé 20 000 hectares de terres agricoles dans la région de Kara** destinées à la production de noix de cajou par les petits exploitants
- **La région de Kara est idéale pour la production de noix de cajou** avec des sols de 5 à 6,5 pH et une saison sèche alternant avec une saison humide (précipitations de 1 400 mm par an)
- **Les producteurs n'utilisent pas d'intrants chimiques** offrant ainsi une opportunité pour le développement de la noix de cajou biologique
- Grâce aux sols, aux précipitations et à l'altitude, **l'est et le nord du Togo offrent des conditions idéales pour la production de noix de cajou à haut rendement**

Un régime fiscal favorable à la transformation locale



- Le gouvernement togolais a instauré en octobre 2018 une **taxe de 40 FCFA soit 0.060 Euros / kg** sur les exportations de noix de cajou

Des accords internationaux favorisant l'exportation



- Grâce aux accords AGOA et «Everything But Arms» (EBA) ainsi qu'au programme de libéralisation du commerce dans la CEDEAO, **le Togo peut exporter des noix de cajou en franchise de droits et sans quota vers les États-Unis, l'Union européenne et la CEDEAO**



Investir dans le soja biologique au Togo



Le Togo est aujourd'hui la meilleure destination d'investissement pour les entreprises de transformation et d'exportation de soja biologique

- **1^{er} exportateur de soja bio vers l'Europe** devant la Chine et l'Inde
- **5^{ème} exportateur dans toute l'Afrique**



- Des appuis institutionnels aux producteurs:
 - **MIFA** (organisation et recherche de financement)
 - **YOLIM** (octroi d'un crédit pour l'achat des intrants)



- **"Glyphosate free"** : Le Gouvernement du Togo a supprimé l'utilisation de glyphosate dans l'agriculture



- Des mesures pour renforcer la filière :
 - **Délivrance d'agrément** pour la réglementation des achats et des exportations
 - **Guichet unique** de prélèvement sur les exportations au Port de Lomé



- **Des producteurs organisés** : le soja bio est une des filières dans lesquelles on ne retrouve pas de producteurs non organisés. L'ensemble des acteurs de la filière, depuis la production jusqu'à l'exportation, puis l'importation par le client, sont réunis par des contrats écrits



1. Le Togo et son secteur agroalimentaire
2. Opportunités d'investissement dans des filières d'export
- 3. Présentation de 5 PME togolaises à fort potentiel**
4. Questions & contacts clefs
5. Annexes

Note to readers

5 high potential Togolese SMEs have been selected by the Ministry of Agriculture and AGRF and **will be presented live by their CEOs** during the Togo Deal Room

Full deck of slides and financial estimates will be shared ahead of and during the presentation

Récapitulatif des PME présentées & contacts



PMEs présentées lors de la Deal Room Togo

Nom	Activité	Email
Africube	Bouillons de cuisine	ayite.ajavon@africube.tg
COOP-CA-AEH	Production de miel et cire	coopcaaeh66@yahoo.com
Fleur des Champs	Transformation de poulets fumés	dg@midoum.com
GNSP Bio	Commercialisation de soja biologique	gnsproduction64@gmail.com
SE Nutri-Togo	Boissons à base de champignons	dg@champisotogo.com

PMEs disponibles en ligne via la plateforme

Nom	Activité	Email
3MRG Aromatiques	Plantes aromatiques & huiles essentielles	agroecolo.3mrg@gmail.com
Bio-Stone	Commercialisation de soja biologique	biostonesar1@gmail.com
CAPDDG Kpalimé	Production d'œufs	kobapati@gmail.com
Enfin Savoir AB	Commercialisation de soja biologique	omerededieu@gmail.com
MINAGRO	Transformation de tubercules en farine	minagrogroup@gmail.com

1. Le Togo et son secteur agroalimentaire
2. Opportunités d'investissement dans des filières d'export
3. Présentation de 5 PME togolaises à fort potentiel
- 4. Questions & contacts clefs**
5. Annexes

Questions & discussions



Contacts

Mr BATAKA K. Koutera: Ministre de
l'agriculture de la production animale et
Halieutique

Email : koutera.bataka@gouv.tg

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION !**



1. Le Togo et son secteur agroalimentaire
2. Opportunités d'investissement dans des filières d'export
3. Présentation de 5 PME togolaises à fort potentiel
4. Questions & contacts clefs

5. Annexes

Investir au Togo : Un code d'investissement attractif



• Exemption sur la TVA / frais de port / IS-IRPP

- Matériel et équipements nécessaires à l'investissement déclarés avant approbation : exemption totale de la TVA/ frais de port/ IS-IRPP
- Pièces de rechange correspondantes pour le matériel et les équipements : 15% maximum du coût de la valeur d'assurance et de fret (CAF) des matériaux et de l'équipement

Exemption totale pour toutes les 05 zones

• Exemption sur la taxe d'habitation

- Sociétés agréées établies dans les zones 2 à 5: exemption totale

Exemption totale pour les zones 2 & 5

Durée des exemptions : 05 ans à partir de la date d'approbation au code des investissements

- Applicable aux entreprises pour lesquelles 75% du chiffre d'affaires est généré grâce aux revenus d'exportation
- Les avantages peuvent dépendre de l'emplacement de la zone
- Les durées des exemptions spéciales dépendent des avantages perçus
- Les exemptions permettent aux sociétés de bénéficier des avantages liés à la zone franche

Exemptions de taxes

Exonération d'impôts

Exemptions spéciales

• Crédit d'impôt général : Deux options

- Option 1 : Exonération en fonction du montant d'investissement

Zone 1 : 15% du montant total d'investissement

Zones 2 & 3 : 22.5% du montant total d'investissement

Zones 4 & 5 : 30% du montant total d'investissement

- Option 2 : Exonération en fonction du nombre d'emploi créé (montant forfaitaire par emploi créé en Francs CFA / Euros)

Zone 1 : 240,000 FCFA / €732 par emploi

Zones 2 & 3 : 360,000 FCFA / €549 par emploi

Zones 4 & 5 : 480,000 FCFA / €366 par emploi

• Crédit d'impôt pour la formation des employés

Zone 1 : 10% des dépenses en formation

Zones 2 & 3 : 15% des dépenses en formation

Zones 4 & 5 : 20% des dépenses en formation

Durée de l'exemption : 05 ans à partir de la date d'approbation au code des investissements



- **Zone 5** : Région des Savanes
- **Zone 4** : Région de la Kara
- **Zone 3** : Région Centrale
- **Zone 2** : Région des Plateaux et préfectures de la région maritime ne faisant pas partie de la zone 1
- **Zone 1** : Région Maritime se limitant à Lomé et aux préfectures du Golfe et d'Agoué Nyivé